



Procès-verbal

Commission Pratiques féminines



Réunion du : 23 Octobre 2024

A : Voie électronique

Présents : Stéphanie BARBIER - Yannick LAURENT- Bertrand NORMAND - Cyrille LAMBINET - Marc TISSERAND - Christophe GIRARDET - Maxime BONIN

1°) **Constitution Groupes Seniors F à 8 :**

Suite aux résultats du week-end, tous les matchs n'étant pas joués, la commission constitue les groupes de Seniors F à 8, des groupes de 7 ou 8 équipes.

Retrait ASF VALENTIGNEY FEM , passage en seniors F à 11

Ajout FC 3 Cantons 2

Soit 30 équipes.

Groupe A :

AUTREY LES GRAY – MEMBREY – CHATILLON DEVECEY – LA ROMAINE –
AUXON MISEREY – DOUBS SUD – BESANCON VELOTTE – NAISEY

Groupe B :

Ent LA BARECHE/LES SAPINS – BRETONVILLERS – ABBEVILLERS
VANDONCOURT – PREMIER PLATEAU – SAINT HIPPOLYTE – CHATENOIS LES
FORGES – VILLARS SOUS DAMPJOUX – VAUFREY

Groupe C :

Ent CHAMPLITTE OSIER BOURBONNE – 4 RIVIERES – AMANCE CORRE
POLAINCOURT – MONTS DE GY – SEVEUX – EXINCOURT – GJ VAL CERISE 2

Groupe D :

AIGREMONT MONTOILLE – BESANCON FOOT 2 – ABC FOOT – ARCHE 2 – 3
CANTONS 2 - Ent CHARQUEMONT / LES ECORCES – COURTEFONTAINE LES
PLAINS

2°) **Constitution Groupes U13F :**

Suite au PV de la réunion du 17 Octobre, où les groupes avaient été constitués, l'engagement d'une nouvelle équipe ROCHE NOVILLARS 2 modifie la composition et l'organisation de la 2^{ème} phase d'un des groupes de niveau 3.

Ce groupe sera composé de 9 équipes, qui joueront les matchs Aller soit 9 journées (8 matchs), jusqu'au vacances d'avril 2025.

Ensuite la commission décidera du déroulé de la fin de saison pour ce groupe pour faire jouer le même nombre de journées que les autres groupes.

1 Groupe Niveau 1 :

As Chevremont 1 - Fc Pays Minier - Fc Vesoul 1 - Racing Besancon - CA Pontarlier 1 - Us Fontain - Fc Sochaux Montbéliard - Gj Lure / Haute Lizaine 1

2 Groupes Niveau 2 :

Asm Belfort - Fc Monts de Gy – ASDAM - Ent. La Romaine/Rioz - Fc Vesoul 2 - Gj Val de Cerise - As Audincourt - As Perrouse

Us Les Fins - Besancon Velotte - Besancon Football - Fc Grand Besancon - Gj Pays Rudipontain - CA Pontarlier 2 - Gj du Saugeais - Arche FC

2 Groupes de niveau 3 :

Fc Giro Lepuix - Fc Grandvillars - As Meziré Fesches - As Chevremont 2 - Gj Lure / Haute Lizaine 2 - Melisey St Barthelemy - Vesoul AFM - Ent. Noidans / Colombe

Us Val de Pesmes - As Valentigney Féminine - Us Arcey - Esp. Monts de Villers - Fc Valdahon Vercel - Fc Morteau Montlebon - Us St Vit - Ent. Roche Novillars - Ent. Roche Novillars 2

Le Représentant du District
HAUTE SAONE

Bertrand NORMAND

Le Représentant du District du
DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT

Christophe GIRARDET

RAPPEL :

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des RG de la FFF.

Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.